



# Catalogue de formation 2022-2023

*Accompagnement, évaluation, interventions auprès de personnes  
adultes en situation de handicap*



**SERVICE  
D'ORTHOPÉDAGOGIE  
CLINIQUE**

*C'est avec enthousiasme que nous vous proposons notre catalogue des activités de formation continue pour l'année 2022-2023.*

*L'ensemble de l'équipe du Service d'Orthopédagogie Clinique et de l'Association pour l'Innovation en Orthopédagogie a le plaisir de vous offrir un programme riche et diversifié. Cette année, nous avons introduit de nouvelles thématiques qui, nous l'espérons, rencontreront vos préoccupations professionnelles.*

*Si vous êtes familiarisé(e) avec les thèmes que nous abordons, n'hésitez pas à piocher au gré de vos besoins parmi les formations proposées. La formation que vous souhaitez ne s'y trouve pas ? Prenez contact avec nous, nous vous proposerons de la créer selon vos besoins et objectifs.*

*Si par contre, vous êtes intéressé(e) par une formation dans le champ du handicap mais que vous ne savez pas par où commencer, nos parcours de formation peuvent vous aider. En effet, l'AIO propose à tout établissement qui le souhaite un parcours de formation personnalisé.*

*Chaque parcours débute par une formation de base sur le thème choisi. Cette première séance permettra de fixer quelques prérequis mais aussi de déterminer parmi les thèmes abordés, les desideratas des professionnels. Dès ce premier choix réalisé, notre équipe sera en mesure de vous proposer une des formations reprises dans ce catalogue ou bien, dans le cas de demandes spécifiques, créera une formation sur mesure pour vous.*

**Romina Rinaldi**  
Présidente de l'ASBL AIO  
Cheffe du service d'Orthopédagogie Clinique

### **Pour plus d'informations**

#### **Chloé Croes**

Formatrice

18, Place du Parc

7000 Mons

 [chloe.croes@umons.ac.be](mailto:chloe.croes@umons.ac.be)

 +32 (0) 65 37 37 64

#### **Romina Rinaldi**

Présidente de l'ASBL AIO

18, Place du Parc



7000 Mons

 [romina.rinaldi@umons.ac.be](mailto:romina.rinaldi@umons.ac.be)

 +32(0)65/55.20.90



## L'autodétermination :

La personne au cœur de son parcours

- \* Comment **soutenir le développement** de l'autodétermination au quotidien? 
- \* **L'autodétermination, possible pour tous ! Comment soutenir l'autodétermination** des personnes adultes avec Déficience Intellectuelle **modérée à sévère**
- \* **C'est ma vie, je la choisis!** 
- \* Devenir **facilitateur** pour l'autodétermination au sein de sa structure
- \* Elaborer le **projet individualisé** avec et pour la personne adulte avec Déficience Intellectuelle
- \* **Modules génériques** : Emploi, logement, vie communautaire, EVRAS, parentalité

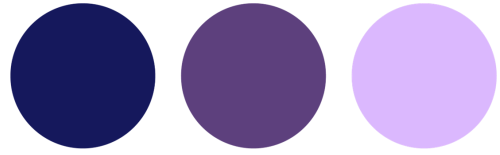
## Amélioration continue des services :

L'accompagnement au plus près des besoins

- \* **Autoévaluation** de la qualité des services 
- \* Accompagnement d'équipe : Passer de l'évaluation à la **mise en place des actions** d'amélioration continue
- \* Aide au **pilotage du plan stratégique du contrat d'objectifs** 
- \* **Evaluer la qualité de vie** pour une meilleure **qualité des services**



# Autodétermination



L'autodétermination : la personne au cœur de son parcours

Autodétermination et déficience intellectuelle modérée à sévère

C'est ma vie, je la choisis !



## Autodétermination

Définitions, évaluation, intervention

Formation de base

Autodétermination et projet individualisé

Devenir facilitateur « autodétermination »

Modules génériques :  
Autodétermination et domaines de vie



# Comment soutenir le développement de l'autodétermination au quotidien?

## Objectifs de la formation :

- ⇒ Comprendre les liens entre l'autodétermination, l'environnement et le projet de vie
- ⇒ Découvrir des outils d'évaluation de l'autodétermination
- ⇒ Approcher « les bonnes pratiques » liées à l'autodétermination dans la vie quotidienne
- ⇒ Apprendre à utiliser un programme d'intervention et de soutien à l'autodétermination



Derrière les notions de choix et de prise de décision se cache une série de compétences qui se développent tout au long de la vie. A la fois processus et résultat, le concept d'autodétermination regroupe l'ensemble des mécanismes qui permettent à la personne de s'engager dans un projet de vie qui prend en compte ses aspirations, ses besoins et ses souhaits.

Pour développer cette capacité, les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre à évaluer les compétences d'autodétermination, à favoriser leur acquisition et à proposer un environnement propice à leur expression.

Ainsi l'équipe éducative formée à l'autodétermination pourra accompagner au mieux la personne dans l'élaboration de son projet de vie et dans les choix du quotidien afin qu'elle reste autrice de sa vie.



## Programme

- ◆ Vers plus de reconnaissance des droits à l'autodétermination des personnes en situation de handicap—CDPH;
- ◆ Définition du concept d'autodétermination;
- ◆ Modèles fonctionnel, motivationnel et écologique de l'autodétermination;
- ◆ Pratiques de soutien à l'autodétermination au quotidien;
- ◆ Evaluation des compétences d'autodétermination;
- ◆ Programmes de soutien à l'autodétermination;
- ◆ Aide à la formulation et à l'élaboration du projet de vie.

Guides inclus dans le prix de la formation



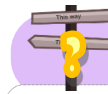
## Public-Cible

Professionnels de l'accompagnement médico-psycho-social



## Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



## Tarifs

1000 €/journée pour une équipe éducative


100 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

# L'autodétermination, possible pour tous !

## Comment soutenir l'autodétermination des personnes avec Déficience Intellectuelle modérée à sévère?

### Objectifs de la formation :

- 
- ⇒ Déconstruire les mythes liés à l'accompagnement (de l'autodétermination) des personnes avec DI modérée à sévère
  - ⇒ Mieux comprendre les définitions des termes « autonomie », « dépendance », « indépendance », « autodétermination » et leurs articulations
  - ⇒ Découvrir des pratiques probantes propices au développement de compétences (autodéterminées) : « person-centred active support, style de vie valorisée, approche centrée sur la qualité de vie, échelle de besoin de soutien, moyens de CAA »
  - ⇒ Apprendre à observer la personne pour prendre en compte son bien-être, ses préférences et ses besoins
  - ⇒ Réfléchir sur les postures professionnelles propices au soutien de l'autodétermination des personnes avec DI modérée à sévère

On entend souvent que l'autodétermination n'est pas possible pour tous ! Or l'autodétermination reste un principe de non-discrimination qui doit s'appliquer à l'ensemble des individus. Les structures sont donc dans l'obligation de proposer des pratiques de soutien à l'autodétermination, peu importe la sévérité du handicap des personnes accompagnées. Cependant, même si nous sommes d'accord sur le principe, il n'est pas toujours évident de savoir comment intervenir.

Cette formation vous propose des clés pour déconstruire des idées reçues mais surtout pour co-construire un soutien adéquat à l'autodétermination, en insufflant une philosophie de gestion des risques positive et un regard neuf sur les activités proposées au sein des structures.



### Programme

- ◆ Mythes autour du soutien à l'autodétermination des personnes avec DI modérée à sévère
- ◆ Autonomie, autodétermination, dépendance et indépendance : clarification des différents concepts
- ◆ Bien observer : Un atout solide pour mieux comprendre la personne accompagnée
- ◆ Moyens de communication alternative et augmentée pour apprendre à connaître la personne accompagnée
- ◆ Activités plaisantes, valorisées et valorisables : Comment les proposer ?
- ◆ Approche centrée sur la personne (activités, projet individualisé,



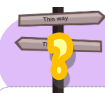
### Public-Cible

Professionnels de l'accompagnement médico-psycho-social



### Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



### Lieu

Sur site ou à l'université



### Dates

Au choix (minimum 1 jour)



### Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

# C'est ma vie, je la choisis !



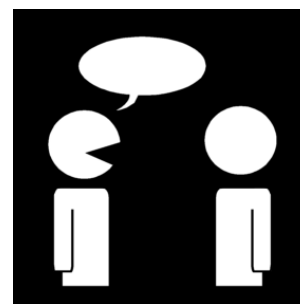
Formation accessible aux personnes avec Déficience Intellectuelle

## De quoi va-t-on parler?

- ⇒ Choisir, c'est quoi?
- ⇒ Choisir, c'est difficile?
- ⇒ Choisir, c'est prendre des risques?
- ⇒ L'avenir, c'est quoi? L'avenir, c'est qui? Qui choisit mon avenir?
- ⇒ Quel est mon projet?
- ⇒ Qui va m'aider dans mon projet ?



- \* Faire des choix, c'est décider de ce qu'**on veut** ou de ce qu'**on ne veut pas** pour notre vie.
- \* C'est important de faire ses choix **soi-même**.
- \* Cela permet de prendre sa vie en main, d'exister et de montrer aux autres qu'on existe et que **notre vie nous appartient**.
- \* Vous voulez discuter de **choix et de projet**?
- \* Vous voulez trouver de l'**aide** pour faire votre projet?
- \* Venez découvrir l'outil « **C'est ma vie, je la choisis !** »



## Programme

La formation propose de vous aider :

- ◆ A apprendre à faire des choix
- ◆ A réaliser votre projet de vie


Pour faire la formation, vous pouvez :

- \* Nous envoyer un mail à l'adresse mail : [chloe.croes@umons.ac.be](mailto:chloe.croes@umons.ac.be)
- \* Nous téléphoner au : **+32 (0) 65 37 37 64**



# Elaborer le projet individualisé avec et pour la personne adulte avec Déficience Intellectuelle

## Objectifs de la formation :

- 
- ⇒ Définir et comprendre les **bénéfices** du projet individualisé
  - ⇒ Maitriser les différentes étapes du projet individualisé; de l'**observation** à la **priorisation** des objectifs
  - ⇒ Accompagner les professionnels dans la **mise en œuvre du processus**
  - ⇒ Apprendre à donner une place significative à la personne dans le choix du projet et son élaboration
  - ⇒ Définir les **méthodes de transmission et d'évaluation**

Dans le processus d'accompagnement au sein des milieux d'accueil pour les personnes adultes en situation de handicap, le projet individuel tient une place particulière. Sa mise en œuvre implique la personne, l'ensemble du personnel encadrant et les aidants proches.

L'ensemble de ces acteurs du projet individualisé collaborent et trouvent des solutions communes favorables à la qualité de vie de la personne. Mais la personne est-elle toujours à l'origine de son projet?

Les professionnels doivent être formés pour mieux cerner les atouts du processus réellement collaboratif, ses objectifs, sa mise en œuvre, comprendre comment redonner une place de choix à la personne concernée. Les différents acteurs pourront ainsi croiser leurs perceptions et prioriser des objectifs afin de prendre réellement en compte l'avis de tous.

Au travers de cette formation, nous aborderons les aspects pratiques de collaboration et du processus d'élaboration du projet individualisé afin que la personne puisse bénéficier d'un suivi personnalisé et être réellement autrice de son projet de vie.



## Programme

- ◆ Importance et utilité du projet individualisé;
- ◆ Missions des services et rôles des intervenants ;
- ◆ Outils de récolte des informations pour l'évaluation des forces et des besoins :
- ◆ Analyse d'un portrait ;
- ◆ Travail collectif autour d'une étude de cas pour établir le projet individuel ;
- ◆ Proposer des pistes permettant de prioriser des objectifs;
- ◆ Evaluer et ajuster des projets individualisés ;



## Public-Cible

Professionnels de l'accompagnement médico-psycho-social



## Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 1 jour)



## Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*


\*Formation organisée si 10 participants minimum



# Modules génériques : Application concrète de l'autodétermination dans différents domaines de vie

## Objectifs de la formation :

Pour chaque module générique (Logement, emploi, vie communautaire, EVRAS et parentalité) :

- 
- ⇒ Faire des liens entre les domaines de vie évoqués et les compétences d'autodétermination
  - ⇒ Découvrir les freins qui empêchent de déployer pleinement des compétences d'autodétermination dans les domaines de vie
  - ⇒ Trouver des solutions environnementales pour mieux prendre en compte les choix des individus dans les domaines de vie
  - ⇒ Partager des pratiques propices à un meilleur épanouissement des personnes accompagnées dans les domaines de vie

Aujourd'hui, les préoccupations autour du concept de l'autodétermination tiennent une place de choix dans l'accompagnement proposé. Cependant, nous remarquons que dans certains domaines de vie, l'application du concept reste complexe. De plus, les personnes avec Déficience Intellectuelle sont de plus en plus invitées à faire des choix mais parfois il est difficile pour eux d'accéder à des choix d'adulte, correspondant à leur âge chronologique et aux rôles socialement valorisés (Se marier, faire des enfants, choisir leur lieu de vie, avoir des activités de loisirs dans leur ville, leur commune...). Les modules génériques « autodétermination et domaines de vie », ont pour objectif de vous offrir des grilles de lecture pour mieux comprendre l'enjeu des difficultés d'accès aux choix dans ces différents domaines et de vous offrir des pratiques pour mieux y répondre.



## Programme

### 1 module ou plusieurs modules au choix

- Logement
- Emploi
- Vie communautaire
- EVRAS (Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle)
- Parentalité

Selon les sujets traités :

- ⇒ Article de la CDPH correspondant au domaine (quels sont les droits des personnes accompagnées?)
- ⇒ Point sur les freins et les leviers d'une meilleure inclusion/ autodétermination concernant les domaines abordés
- ⇒ Pratiques—méthodes—conseils pour déployer un meilleur soutien à l'autodétermination dans ces domaines



## Public-Cible

Professionnels de l'accompagnement médico-psycho-social



## Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

1 journée/module



## Tarifs


800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

# Devenir facilitateur pour l'autodétermination au sein de ma structure

## Objectifs de la formation :

- 
- ⇒ Apprendre des techniques pour transmettre des savoirs et pratiques d'évaluation-intervention autour du concept d'autodétermination
  - ⇒ Apprendre des techniques pour animer des groupes de travail, communauté de pratiques, formation autour du concept d'autodétermination auprès des usagers, de leur entourage et des autres professionnels
  - ⇒ Apprendre à utiliser des grilles de lecture pour analyser des problématiques en lien avec le concept d'autodétermination

**Condition d'accès :** Avoir suivi la formation de base « *Comment soutenir le développement de l'autodétermination au quotidien?* » ou une autre formation d'au moins deux journées sur la thématique

L'autodétermination est un concept-clé dans les pratiques d'accompagnement actuel. A la fois principe, objectif d'intervention, processus complexe, l'autodétermination nécessite une analyse régulière des pratiques qui ont pour objectif de la développer et de la soutenir auprès des personnes accompagnées. Cependant, si un bon nombre de professionnels est de plus en plus formé au concept, il n'est pas toujours facile de donner suite à ces formations. « *Comment l'appliquer concrètement au quotidien? Que puis-je proposer à telle ou telle personne pour soutenir son autodétermination? Comment réorganiser notre structure pour laisser plus de place aux choix des usagers?* »

Pour offrir à la fois un espace, une voix et une oreille à ses problématiques, un facilitateur peut être nommé dans une structure afin de réunir les professionnels autour de ces questions. Nous proposons lors de cette formation de donner les clés aux futurs facilitateurs de structure afin de devenir des interlocuteurs privilégiés sur la question de l'autodétermination, auprès de l'ensemble des acteurs de leur structure (usagers, professionnels, entourage, direction, personnel soignant...) et même en dehors !



## Programme

- ◆ Découverte de techniques d'animation et d'outils d'animation pour aborder la question de choix et de projet auprès des personnes adultes avec Déficience Intellectuelle
- ◆ Découverte de techniques et d'outils d'animation pour aborder le concept d'autodétermination auprès d'un public tout-venant (dans une visée inclusive) et des autres professionnels
- ◆ Découverte de grilles de lecture pour analyser des situations en lien avec le concept d'autodétermination
- ◆ Découverte d'outils autour de l'autodétermination et de techniques d'animation pour les utiliser



## Public-Cible

Equipe de professionnels des services sociaux et médico-sociaux



## Formateurs

Membres du Service d'Orthopédagogie Clinique et/ou de l'AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



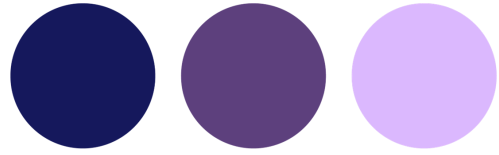
## Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*


\*Formation organisée si 10 participants minimum

# Qualité des services



**Amélioration continue des services :**  
L'accompagnement au plus près des besoins

Accompagnement d'équipe : Passer de l'évaluation à la mise en place des actions d'amélioration continue

Aide au pilotage du plan stratégique 

**Autoévaluation de la qualité des services**

Formation de base 

Qualité de vie et qualité des services

# Autoévaluation de la qualité des services

## Objectifs de la formation :



- ⇒ Entrer dans un **processus d'autoévaluation** des pratiques actuelles au sein de votre structure
- ⇒ Interroger le **fonctionnement** actuel de l'organisation et l'**implication** de l'utilisateur dans cette organisation
- ⇒ Relever la **satisfaction** des bénéficiaires et de leur entourage face aux services proposés
- ⇒ Proposer et mutualiser des moyens d'actions tirés du processus d'autoévaluation permettant d'améliorer le **fonctionnement actuel** et favoriser la **satisfaction** et l'**implication** de l'utilisateur

L'autoévaluation de la qualité des services est une étape incontournable de l'accompagnement psycho-éducatif des personnes en situation de handicap. Le principe d'autoévaluation est un processus qui implique une participation volontaire des acteurs du travail social et qui implique un mode de management participatif.

D'une part, elle permet une démarche d'amélioration continue des services proposés. D'autre part, elle envisage de recueillir l'avis de tous, de manière participative et concertée, afin de trouver des pistes concrètes d'action qui amélioreront la qualité de vie de tous.

Grâce à notre accompagnement, basée notamment sur la démarche d'autoévaluation développée par Haelewyck & Gousée (2010), nous vous proposons de vous aider à recueillir des données auprès des usagers, de l'entourage et les membres du personnels et d'analyser les données pour faire émerger des priorités d'action à mener pour améliorer les services proposés par votre structure.

*\*Cette formation de base n'est pas proposée pour les structures belges qui ont remis un contrat d'objectifs en juin 2021 ou juin 2022.*



## Programme

- ◆ Explication du processus d'autoévaluation au travers d'un outil d'évaluation de la qualité des services;
- ◆ Aborder le processus d'autoévaluation par la passation de questionnaires et d'entretiens semi-directifs auprès des publics ciblés par la thématique;
- ◆ Priorisation des besoins grâce à l'analyse des résultats;
- ◆ Réflexion autour des pistes d'amélioration;
- ◆ Rédaction du plan d'action.

*Basée sur la méthodologie de Haelewyck & Gousée (2010)*



## Public-Cible

Equipe de professionnels des services sociaux et médico-sociaux



## Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



## Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum



# Accompagnement d'équipe : Passer de l'évaluation à la mise en place des actions d'amélioration continue

## Objectifs des supervisions :



- ⇒ Suite à l'autoévaluation de la qualité des services, inscrire les actions prioritaires dans un plan d'actions reprenant les objectifs opérationnels et les actions prioritaires
- ⇒ Aider à la planification de la mise en œuvre des actions prioritaires
- ⇒ Evaluer de manière continue les actions prioritaires mises en place
- ⇒ Ajuster les actions prioritaires si nécessaire

Pour faire suite à la formation de base « Autoévaluation de la qualité des services », nous vous proposons des modules de supervisions afin de passer à l'action !

Il s'agira donc de définir un planning précis pour la mise en œuvre des actions prioritaires et de définir des groupes de travail.

Une fois cette étape réalisée, nous interviendrons de manière ponctuelle et à la demande des participants, afin d'accompagner la mise en œuvre.

Nous évaluerons également les priorités d'action et la satisfaction des acteurs concernés afin d'ajuster, si besoin, les priorités d'action préalablement définies suite à l'autoévaluation de la qualité des services.

Lors des supervisions, nous apporterons des éclairages théoriques mais également des outils pratiques-méthodologiques pour aider à faire avancer les groupes de travail.

*\*Cette formation n'est pas proposée pour les structures belges qui ont remis un contrat d'objectifs en juin 2021 ou juin 2022. Nous invitons les structures belges à suivre la formation « Aide au pilotage du plan stratégique du contrat d'objectifs ».*



## Programme

- ◆ Mise en place d'un GANTT avec l'ensemble des actions prioritaires
- ◆ Construction de groupes de travail sur base volontaire
- ◆ Suivi des groupes de travail à la demande sous formes de supervisions collectives avec éclairage théorique, outils pratiques et réponses aux questions des participants
- ◆ Ajustement des actions prioritaires si besoin



## Public-Cible

Equipe de professionnels des services sociaux et médico-sociaux



## Formateurs

Membres de l'ASBL AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



## Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

# Aide au pilotage du plan stratégique du contrat d'objectifs

## Objectifs de la formation :



- ⇒ Aider à la récolte et l'analyse de vos priorités d'action dans un objectif d'amélioration continue des services proposés par votre structure
- ⇒ Aider à la mise en place des objectifs (particulièrement ceux basés sur l'axe de l'implication de la personne du référentiel qualité wallon), en vous proposant des supervisions collectives

C'est parti ! Vos plans stratégiques seront mis en œuvre à partir de ce 01 janvier 2023 ou sont mis en place depuis ce 01 janvier 2022. L'ASBL AIO vous propose de l'aide dans la mise en œuvre de votre plan stratégique et dans l'évaluation de vos indicateurs.

Comment?

- ⇒ En vous proposant des outils de suivi de vos objectifs (et particulièrement ceux basés sur l'implication de la personne)
- ⇒ En vous aidant dans la récolte et l'analyse de vos données sur l'efficacité, l'efficience et l'effectivité des actions menées
- ⇒ En vous proposant des supervisions collectives concernant la mise en œuvre de vos actions prioritaires et particulièrement sur ceux basés sur l'axe stratégique de la bienveillance (outils, conseils méthodologiques, réseau possible)
- ⇒ En vous proposant un suivi personnalisé en fonction de vos besoins et de vos questions concernant la mise en œuvre de votre plan stratégique



## Programme

### Aide au pilotage du plan stratégique

- ◆ Analyser les besoins des structures concernant l'évaluation et le suivi des actions menées
- ◆ Récolter des données qualitatives et quantitatives sur les actions menées et l'atteinte des objectifs fixés dans le contrat d'objectifs
- ◆ Proposer des outils pour mettre en œuvre de manière effective vos actions prioritaires
- ◆ Aide à la modification du plan d'actions suite à l'évaluation (aide pour trouver de nouvelles actions, aide pour revoir la planification...)

\*En lien avec l'actualité et la réglementation belge



## Public-Cible

Equipe de professionnels des services sociaux et médico-sociaux



## Formateurs

Membres du Service d'Orthopédagogie Clinique et/ou de l'AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



## Tarifs


800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

# Evaluer la qualité de vie en vue d'une meilleure qualité des services

## Objectifs de la formation :

- 
- ⇒ Découvrir le concept de qualité de vie et ses dimensions
  - ⇒ Découvrir les liens étroits entre qualité de vie et qualité des services
  - ⇒ Découvrir des outils d'évaluation de la qualité de vie accessibles aux personnes en situation de handicap
  - ⇒ Apprendre à exploiter des outils d'évaluation de la qualité de vie pour mieux les utiliser auprès de personnes en situation de handicap
  - ⇒ Apprendre à analyser les données issues des questionnaires de la qualité de vie pour trouver des pistes d'action propices à l'épanouissement des usagers

La qualité de vie représente un indicateur important pour évaluer la satisfaction des usagers face aux services proposés. Cependant, elle reste subjective et liée aux perceptions de chacun.

Il faut donc apprendre à utiliser cet indicateur pour s'en servir comme une source d'informations utile et génératrice de nouvelles pratiques.

La qualité de vie, par son côté multidimensionnel, peut nous donner des indicateurs intéressants pour améliorer les pratiques d'accompagnement individualisées, les pratiques de soutien à l'autodétermination, sur le bien-être matériel ressenti ou encore sur les pratiques de soins au quotidien.

Durant cette formation, nous vous inviterons à découvrir des outils d'évaluation adaptés aux usagers, à adapter des outils d'évaluation et à choisir des pratiques adéquates, en lien avec l'analyse des données.



## Programme

- ◆ Concept de qualité de vie et ses dimensions
- ◆ Liens entre la qualité de vie ressentie et la qualité des services perçue
- ◆ Outils d'évaluation de la qualité de vie
- ◆ Outils d'évaluation du besoin de soutien
- ◆ Points d'attention en fonction des domaines évalués dans les échelles de qualité de vie (autodétermination, inclusion, bien-être physique et psychologique, droits, participation sociale,...)
- ◆ Comment inscrire la qualité de vie dans son projet de service?



## Public-Cible

Equipe de professionnels des services sociaux et médico-sociaux



## Formateurs

Membres du Service d'Orthopédagogie Clinique et/ou de l'AIO



## Lieu

Sur site ou à l'université



## Dates

Au choix (minimum 2 jours)



## Tarifs

800 €/journée pour une équipe éducative

80 €/par personne pour une inscription individuelle\*

\*Formation organisée si 10 participants minimum

*Pour plus d'informations*


*Chloé Croes*

Formatrice

18, Place du Parc

7000 Mons

 [chloe.croes@umons.ac.be](mailto:chloe.croes@umons.ac.be)

 +32 (0) 65 37 37 64

*Romina Rinaldi*

Présidente de l'ASBL AIO

18, Place du Parc

7000 Mons

 [Romina.rinaldi@umons.ac.be](mailto:Romina.rinaldi@umons.ac.be)

 +32(0)65/55.20.90